

MARCHE PUBLIC DE MAITRISE D'OEUVRE

PROCEDURE ADAPTEE EN APPLICATION DES ARTICLES L.2123-1 et
R.2123-1 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

PROCEDURE AVEC SELECTION SUR COMPETENCES, MOYENS ET REFERENCES

MAITRE D'OUVRAGE

Commune de LAZ

OBJET DU MARCHE

REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS AUX ABORDS DES EQUIPEMENTS ET EN
TRAVERSEE DE BOURG

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Marché n° : 2020-003

Date et heure limites de remise des candidatures : **08/12/2020, 12 heures**
Date et heure limites de remise des offres : **14/12/2020, à 12 heures**

SOMMAIRE

Article 1 – Acheteur

Article 2 - Objet de la consultation

- 2-1- Objet du marché
- 2-2- Procédure de passation
- 2-3- Forme du marché

Article 3 - Dispositions générales

- 3-1- Décomposition du marché
- 3-2- Durée du marché
- 3-3- Modalités de financement et de paiement
- 3-4- Forme juridique de l'attributaire
- 3-5- Négociation
- 3-6- Variantes et options
- 3-7- Délai de validité des offres

Article 4 - Dossier de consultation

- 4-1- Contenu du dossier de consultation
- 4-2- Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique
- 4-3- Modification de détail au dossier de consultation
- 4-4- Visite des lieux et consultation de document sur site

Article 5 - Présentation des propositions

- 5-1- Contenu de la candidature et de l'offre
- 5-2- Compléments à apporter au cahier des charges
- 5-3- Langue de rédaction des propositions
- 5-4- Unité monétaire
- 5-5- Conditions d'envoi ou de remise des plis

Article 6 - Jugement des offres

Article 7 - Renseignements complémentaires

Article 1 - Acheteur

Le pouvoir adjudicateur :

Mairie de LAZ
48 Grand'rue
29520 LAZ

Représentée par Annick Barré, Maire

Mail Mairie.laz@wanadoo.fr Tél. : 0298268321

Profil acheteur : <http://www.e-megalisbretagne.org>

Article 2 - Objet de la consultation

La commune de Laz a décidé de réaliser une opération de requalification de ses espaces publics aux abords des nouveaux équipements publics (mairie, bibliothèque et salle polyvalente), ainsi que dans la traversée du centre-bourg.

L'enveloppe financière prévisionnelle des travaux est de :

- 220 000 € HT pour la tranche ferme
- 215 000 € HT pour la tranche optionnelle n°1
- 50 000 € HT pour la tranche optionnelle n°2

Le candidat postulera pour les missions suivantes :

TRANCHE FERME :

Pour l'ensemble des périmètres identifiés au CCTP	EP : Etudes préalables AVP : Avant-projet
Pour les secteurs 4 et 1 (abords des nouveaux équipements publics et route de Trévarez)	PRO : Projet AMT : Assistance pour la passation des marchés de travaux (Comprenant les 2 phases suivantes : DCE, phase analyse des offres) VISA : Visa des documents des études d'exécution DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux OPC : Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier AOR : Assistance aux opérations de réception

TRANCHES OPTIONNELLES :

Tranche optionnelle n°1 : Secteur 6 et 8 Abords de l'église et venelles	PRO : Projet AMT : Assistance pour la passation des marchés de travaux (Comprenant les 2 phases suivantes : DCE, phase analyse des offres)
Tranche optionnelle n° 2 : Secteur 7 Abords de l'ancienne mairie	VISA : Visa des documents des études d'exécution DET : Direction de l'exécution des contrats de travaux

	OPC : Ordonnancement, coordination et pilotage du chantier AOR : Assistance aux opérations de réception
--	--

2-2-Procédure de passation

La consultation est passée par procédure adaptée en application de l'article R2123-1 du code de commande publique.

Il s'agit par ailleurs d'une procédure avec sélection sur compétences, références et moyens sans remise de prestation.

Nota : Les candidats peuvent justifier leurs compétences comme ils le souhaitent, notamment par des qualifications, des expériences professionnelles ou par des références en adéquation avec les compétences demandées pour la présente opération.

Le choix sera effectué en 2 phases :

1 – Appel à candidature pour sélection de 3 candidats minimum. Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur à ce nombre, le pouvoir adjudicateur peut poursuivre la procédure avec les candidats ayant les capacités requises.

2 - Ces candidats seront invités à remettre une offre après une visite en commun du site avec le maître d'ouvrage suivie d'une audition.

Déroulement de la procédure

	Etape	Date
1	Consultation (DCE complet) publiée sur https://marches.megalisbretagne.org	11/11/2020
	Date limite de réception des candidatures	08/12/2020
	Examen des candidatures Sélection de 3 candidats minimum	Semaine 50
2	Visite en commun du site	17/12/2020
	Date limite de réception des offres	18/01/2021 à 12 heures
	Audition des candidats	Semaine 4- 2021

2-3-Forme du marché

Ce marché public de services est un marché de prestations intellectuelles. La consultation donnera lieu à un marché ordinaire.

Article 3 - Dispositions générales

3-1-Décomposition du marché

Sans objet

Si non alloti : L'objet du marché ne permettant pas l'identification de prestations distinctes, le présent marché n'est pas décomposé en lots.

3-2-Durée du marché et délais d'exécution

Le marché est conclu pour une durée non déterminée, s'achevant à la réception de l'élément de mission « Assistance aux opérations de réception et durant l'année de parfait achèvement ».

Les prestations seront exécutées à compter de la date de réunion de démarrage qui se tiendra dans les 15 jours qui suivent la notification du marché.

3-3-Modalités de financement et de paiement

Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement.

3-4-Forme juridique de l'attributaire

En cas de groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur imposera que le mandataire soit solidaire des autres membres du groupement.

Conformément à l'article R2142-21 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Le pouvoir adjudicateur accepte la qualité de membres de plusieurs groupements à condition qu'il ne soit pas mandataire d'un groupement.

3-5-Négociation :

Les candidats sont avertis que la phase de négociation n'est qu'éventuelle et que la personne publique attend d'eux leur meilleure proposition dès la remise des offres. La négociation pourra se faire par courrier électronique.

3-6-Variantes

Variante : obligatoire autorisée interdite / offre de base obligatoire

3-7-Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Article 4 - Dossier de consultation

4-1-Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- le présent règlement de la consultation
- l'acte d'engagement et ses annexes
- le CCAP
- le CCTP,
- le programme

4-2-Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique

Conformément à l'article R2132-2 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <http://www.e-megalisbretagne.org>

Les entreprises ne sont pas tenues de s'authentifier sur le site mais il leur est conseillé d'indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

4-3-Modification de détail au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'envoyer au plus tard **10** jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Le délai de **10** jours est décompté à partir de la date d'envoi.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.


Article 5 - Présentation des propositions

5-1 Contenu de la candidature et de l'offre

Le dossier à remettre par chaque candidat comprendra les pièces suivantes :

5.1.1. Justificatifs de candidature

DUME

La réponse par le Document Unique de Marché Européen (DUME ) est fortement recommandée. Le DUME est un formulaire standard de l'Union Européenne qui peut être utilisé pour candidater aux marchés publics.

Pour renseigner votre DUME, il vous suffit de choisir le DUME comme modalité de réponse (dans l'onglet dépôt). Le DUME est notamment pré-rempli sur la base du numéro SIRET.

Il permet de :

- bénéficier d'une reprise des données légales de l'entreprise (raison sociale, adresse, mandataires sociaux) ;
- bénéficier d'une reprise des données concernant la taille de l'entreprise et son chiffre d'affaires global ;
- d'attester du respect des obligations sociales et fiscales grâce à une requête automatisée auprès des administrations concernées (DGFIP, ACOSS).

Il appartiendra aux candidats de compléter les autres informations.

Le DUME rend également possible la récupération automatique de certaines attestations à fournir lors de l'attribution du marché. Ces attestations sont récupérées dès la validation du formulaire et l'entreprise est libre de les utiliser ou non.

OU

DISPOSITIF HORS DUME

- la déclaration du candidat : imprimés DC1-DC2 conseillés à compléter ou documents équivalents;
- références de la société :
 - de moins de 3 ans pour des prestations similaires en marchés de services ;
- moyens techniques et humains

Imprimés DC1 et DC2 disponibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre, en sus (Imprimé DC4 disponible sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) :

- la nature et le montant des prestations sous-traitées ;
- le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant ;
- les conditions de paiement et modalités de règlement du sous-traitant ;
- les références du compte à créditer ;

Les mêmes justificatifs de candidature que ceux exigés des candidats ci-dessus, à l'exception du DC1 ou équivalent (lettre de candidature)

ET

- une note de présentation du candidat et/ou de l'équipe présentant les compétences et les moyens de chaque membre.
- **Moyens humains, techniques et logistiques dédiés au projet** : le candidat devra prouver sa capacité matérielle et humaine à gérer l'ensemble de l'opération dans le temps. Un organigramme pourra par exemple expliciter l'interlocuteur unique de la maîtrise d'ouvrage ainsi que les différentes personnes intervenant au fur et à mesure des différentes phases.
- **Compétences des membres** : chaque membre de l'équipe présentera son parcours, son approche et ses compétences. L'équipe devra ainsi démontrer sa capacité à traiter des problématiques de même nature que l'objet du présent marché, en présentant son expérience dans le domaine.

L'équipe devra obligatoirement être composée :

- d'un paysagiste concepteur, mandataire de l'équipe,
 - d'un bureau d'études en voirie-réseaux divers,
 - et toute autre compétence jugée utile à l'exécution du présent marché.
- une liste des principales références du candidat en matière de requalification d'espaces publics et précisant la nature des opérations, le nom du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre, le type de mission exercée et le rôle réel tenu par le candidat dans l'opération présentée, le montant des travaux, la surface et l'année de réalisation.
 - une sélection de 3 références illustrées de projets ou d'études (nom du maître d'ouvrage, date, mission effectuée) ou d'expériences en agence (en précisant la mission exacte effectuée dans ce dernier cas). Chaque référence sera présentée sur un format A3 recto uniquement.

Toute équipe ne présentant pas les compétences requises sera rejetée.

La date limite de réception des candidatures est le : 08/12/2020 à 12 heures.

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- compétences, moyens, références.

Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées ne seront pas retenus.

5.1.2. Contenu de l'offre

- **Une visite des lieux sera organisée le 17/12/2020 à 14 heures pour les candidats sélectionnés.** Lors de cette visite seront présentés et expliqués les attentes et les enjeux de l'opération. Le maître d'ouvrage répondra aux questions des candidats sur le programme ou le règlement de consultation et lèvera les zones d'ombres éventuelles.

A l'issue de cette visite, les candidats présenteront leur offre.

- L'acte d'engagement et son annexe 1 (répartition des honoraires par élément de mission et par cotraitant) complétés. L'offre de prix précisera également le coût horaire des différents consultants par élément de mission, incluant toutes les différentes composantes (réunion, atelier, déplacements, rédaction).
- Une note méthodologique de 4 à 6 pages format A4 précisant les informations suivantes :
 - Organisation formelle de l'équipe : présentation des différents intervenants affectés à l'opération, identification, compétences et expérience.
 - CV détaillé des personnes intervenant sur ce marché
 - Perception générale des sites et méthodologie qui sera utilisée pour mener à bien cette étude. Elle précisera notamment l'organisation détaillée de son équipe pour mener à bien l'opération en cohérence avec les objectifs fixés, tant pour les études que pour la phase chantier. Faire apparaître les étapes et les documents clés.
 - Un projet de planning, au regard de son carnet de commande en cours, avec l'estimatif du nombre d'heure prévu par encadrant, ingénieur, technicien... Les heures seront ventilées par mission.
 - La note méthodologique relative à l'organisation du chantier participatif sera présentée sur 2 feuilles recto/verso maximum : elle précisera comment le candidat envisage de susciter une participation de tel ou tel public. Elle précisera également, le temps que le candidat envisage de consacrer dans sa mission, à ce volet : en détaillant le temps de communication, de sensibilisation vers les publics visés, de conception, et d'encadrement sur des périodes ou jours de la semaine à préciser.

Sont strictement exclues à ce stade : toutes les prestations, qu'elles soient graphiques ou écrites, ayant pour objet de présenter un début de projet.

Dans le cadre de cette procédure adaptée sans remise de prestation, il est précisé qu'il ne sera versé aucune indemnité.

Conformément aux articles du titre IV, chapitre III du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les certificats et attestations prévus dans ces mêmes articles.

La signature de l'offre est possible mais n'est pas obligatoire. Seul le candidat informé que son offre est retenue est tenu de la signer. Afin d'éviter tout retard dans la notification, ainsi que toute démarche supplémentaire, les candidats sont invités à signer leur offre avant de la déposer. A

défaut, ils sont informés que le seul dépôt de l'offre vaut engagement de leur part à signer ultérieurement le marché qui sera attribué.

5-2-Compléments à apporter au cahier des charges

Sans objet

5-3-Langue de rédaction des propositions

Les propositions doivent être rédigées en langue française.

5-4-Unité monétaire

Le pouvoir adjudicateur conclura le marché dans l'unité monétaire suivante : euro(s).

5-5-Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les candidats transmettent obligatoirement leur proposition par voie dématérialisée.

Conformément aux dispositions de l'article R2132-7, la transmission des offres des candidats sera effectuée par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.e-megalisbretagne.org>

Le nom donné à l'enveloppe électronique d'offre sera : **Ref_ REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS DE LAZ2012901227_Env1.zip**

(Ref est la référence du marché disponible sur la plate-forme - nnn-~~nnn~~-nnn est le numéro de SIREN de l'Entreprise)

- Mentions concernant le dépôt d'une réponse électronique :

Pour répondre à la consultation, la personne habilitée à engager le soumissionnaire doit :

- Télécharger le dossier de consultation à l'adresse suivante :

<http://www.e-megalisbretagne.org>

- Etre inscrite sur la plate-forme de gestion des marchés publics citée ci-dessus

Pour répondre à la consultation, l'Entreprise cliquera, pour la consultation voulue, sur le lien « répondre à la consultation ».

- Après avoir accepté les conditions d'utilisation l'entreprise :

- Joindra son enveloppe électronique d'offre

- Cliquera sur « confirmer et envoyer » après avoir saisi identifiant et mot de passe

L'enveloppe électronique doit être un fichier unique au format « zip » contenant les éléments mentionnés à l'article 5.1 du présent règlement de consultation.

Ces éléments seront des fichiers transmis au :

- format Acrobat (« .pdf ») (version Acrobat 5 et postérieures)
- format Excel (« .xls ») (version Excel 97 et postérieures) pour les documents transmis au candidat dans ce format

Les noms des fichiers et du zip ne doivent pas contenir les caractères suivants :

% & * : < > ? / { | }

Nota : des liens vers des outils zip gratuits sont disponibles sur la plate-forme.

- Mentions concernant le dépôt d'une copie de sauvegarde :

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique, sur support papier ou sur support physique électronique.

Ce pli fermé, doit mentionner obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.
Cette copie transmise sous pli cacheté par voie postale ou déposée contre récépissé, doit parvenir avant la date limite de remise des plis conformément aux modalités de transmission prévues ci-après.

L'enveloppe extérieure devra porter la mention suivante :

« objet à compléter - COPIE DE SAUVEGARDE - NE PAS OUVRIR »

- Par envoi en recommandé avec avis de réception postal à l'adresse ci-dessous :

Mairie
48 Grand'rue
29520 LAZ

- Remis contre récépissé à l'adresse suivante :

- **Mairie**
- **48 Grand'rue**
- **29520 LAZ**

Article 6 - Jugement des propositions

Le jugement des propositions sera effectué dans les conditions prévues aux articles du titre V, chapitre II du code de la commande publique au moyen des critères suivants :

Critères de sélection des candidatures :

Compétences, moyens, références

Critères de jugement des offres :

Critères et sous-critères	Pondération
1 – Note méthodologique	70%
Organisation de l'équipe	20%
Perception générale des sites et méthodologie	20%
Pertinence du planning	10%
Méthodologie de concertation de la population et du chantier participatif	20%
2 – Prix	30%

Les critères de la note méthodologique seront notés selon le barème suivant (notes arrondies au centième) :

- Très insuffisant : 10% des points
- Insuffisant : 25% des points
- Passable : 50% des points
- Satisfaisant : 75% des points
- Très satisfaisant : 100% des points

La note affectée pour le critère « prix » sera attribuée en application de la formule suivante :

$$\text{Note attribuée sur 30} = 30 \times (P1/P)$$

P1 correspondant au montant de l'offre régulière la moins élevée, et P au montant de l'offre analysée

Sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse conformément à l'article R2152-7 du code de la commande publique.

6-1 Discordance des prix : Marché à prix forfaitaire

Le prix global et forfaitaire est détaillé au moyen d'une décomposition qui en indique les éléments constitutifs. Le prix global de l'offre indiqué dans la décomposition du prix global forfaitaire sera le montant pris en compte pour la comparaison des offres et aura valeur contractuelle.

Toutefois, en cas d'erreur matérielle incontestable sur le calcul de ce montant total, le prix global forfaitaire pourra être modifié sous réserve de l'accord du candidat. C'est le montant ainsi rectifié qui sera pris en considération pour le jugement de l'offre et pour la signature du marché si le candidat est retenu.

6-2 Discordance des prix : Marché à prix unitaires

En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées sur le bordereau des prix unitaires prévaudront sur toutes autres indications de l'offre et le montant du détail estimatif sera rectifié en conséquence.

Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans ce détail estimatif seront également rectifiées et c'est le montant ainsi rectifié du détail estimatif qui sera pris en considération pour le jugement des offres et la signature du marché si le candidat est retenu.

6-3 Discordance des prix : Marché à prix mixtes

Pour la partie à prix global et forfaitaire : se reporter au 6.1

Pour la partie à prix unitaires : se reporter au 6.2

Article 7 - Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats transmettront leurs questions via la plate-forme de dématérialisation **au plus tard 7 jours avant la date de remise des offres, soit avant le 01/12/2020.**